

À la rencontre de migrantes marocaines âgées

tâtonnements, chemins de traverse et stéréotypes

*Fatima Aït Ben Lmadani **

L'illégitimité de la présence des femmes maghrébines âgées engendre une marginalisation du questionnement à leur propos, et les deux concourent à leur invisibilisation.
Quelles stratégies développent ces femmes pour sortir de cette marginalisation construite ?

Sensible aux différents rapports de pouvoir auxquels les migrantes marocaines âgées doivent faire face et consciente de ce rapport particulier entre histoire personnelle et histoire collective, j'ai cherché, à travers mon enquête, à rendre compte de leur expérience migratoire. Prisonnière d'un regard nostalgique, j'ai alors considéré centrale la question du retour au pays d'origine, ce que l'enquête a largement nuancé. Toutefois, avant d'arriver à ce constat et de rencontrer mes interlocutrices, j'ai dû emprunter des chemins sinués et composer avec des représentations et des stéréotypes tenaces à propos de la légitimité de cet objet d'étude.

Les associations et la place marginale des migrantes marocaines âgées

Les associations qui s'occupent plus spécifiquement des personnes âgées immigrées sont peu nombreuses à cause de la nouveauté du « problème » posé par le vieillissement au sein de la population immigrée. En effet, les populations maghrébines étaient, selon les pouvoirs publics, amenées à retourner au pays d'origine à l'âge de la retraite. Cette idée semblait d'ailleurs si évidente que les immigrés eux-mêmes y ont cru et ont acheté, pour la plupart d'entre eux, des

* sociologue, Université Paris VII,
URMIS, CNRS.

maisons dans le pays d'origine. Cependant, ce retour définitif s'est rarement effectué, et la question du vieillissement des immigrés maghrébins, surtout celle des hommes seuls, s'est alors imposée. Ce contexte institutionnel explique en partie le retard, et le faible nombre de structures qui se sont intéressées à cette population. Ainsi, l'émergence d'une association comme le CAMAF (Comité des Migrants Agés en France) et la création d'un Observatoire de gérontologie, qui a pour objectif d'effectuer des études sur les besoins des personnes âgées immigrées, étaient considérées comme une première dans ce domaine. Ces dernières années, quelques associations comme « Accordage » et « Le café social » ont vu le jour, alors que d'autres, déjà existantes, ont étendu leur champ d'action en s'intéressant aux retraités. Cet élargissement n'a pas été sans conséquence sur le financement des associations qui a diminué et sur les immigrés eux-mêmes qui se retrouvent « ballottés » entre les institutions de droit commun et les associations pour gérer leurs problèmes administratifs. La question du vieillissement est gérée surtout d'un point de vue administratif, et rares sont les associations qui s'intéressent à la dimension subjective de la situation des immigrées âgées. Enfin, la place accordée aux femmes dans ces associations reste marginale.

L'utilisation des différentes entrées (associatifs, institutionnelles et réseaux personnels) pour approcher mes interlocutrices m'a permis d'arriver à certaines conclusions qui ont contribué à la construction de mon objet d'étude. Durant cette première enquête, je me suis aperçue que j'avais surestimé l'importance du secteur associatif et sa capacité à attirer cette population marocaine. Les femmes immigrées marocaines préfèrent avoir affaire directement dans un premier temps aux institutions de droit commun. Ce

n'est qu'après l'échec de cette première tentative qu'elles essayent de mobiliser les associations. Ce constat interroge alors la primauté du secteur associatif dans le traitement des questions administratives des migrants et le « communautarisme » dont on semble taxer les pratiques des migrants. Ces femmes ne se reconnaissent pas dans la plupart des associations de femmes immigrées qui concernent plutôt les jeunes femmes primo-arrivantes. Les femmes âgées, qui souhaitent sortir du cadre familial soit pour prendre des cours de français, soit des cours de cuisine ou bien de couture, préfèrent avoir recours aux centres sociaux des mairies plutôt qu'à des associations. C'est chez elles ou dans les mosquées que l'on pouvait trouver ces femmes, ce qui m'a conduite à questionner le rapport qu'elles entretiennent à ces espaces et reposer la dichotomie apparente entre le privé et le public.

La présence ou l'absence de migrantes marocaines âgées dans les différents lieux enquêtés a suscité des questionnements qui ont permis de préciser mon objet d'étude. De leur côté, ce sont les représentations négatives liées à cet objet et le rapport particulier au temps de ces femmes qui l'ont véritablement structuré.

Légitimité de l'objet et rapport au temps

Lorsque légitimité scientifique rime avec problème sociétal : Le vieillissement des femmes immigrées marocaines ne posant pas de problème particulier à la société française, il constitue à grand-peine un objet de recherche « légitime ». Cette légitimité a été d'abord interrogée par les institutions qui ont exprimé leur étonnement face à l'intérêt que je portais à ce sujet considéré comme marginal (« Au moins, occupez-vous des Maghrébines ou des femmes étrangères ! »).

Ce scepticisme a été également partagé par les femmes immigrées marocaines âgées, qui ne comprenaient pas à quoi allait servir ce travail (« Laissez-nous tranquille, on est calme, on ne pose aucun problème, c'est pas maintenant qu'il faut s'occuper de nous ! »). Cette méfiance est liée à leur appréciation de la situation, au regard des autorités marocaines et françaises, à la place que la société française leur reconnaît et à l'illégitimité attribuée à leur parole. Ainsi, il ne suffit pas de donner la parole aux personnes pour qu'elles la prennent, il faut également qu'elles se sentent légitimes et autorisées à se l'octroyer. Pourtant les trois dimensions de mon sujet : l'âge, l'immigration et le genre relèvent de grandes questions sociales et sociologiques. La question du vieillissement occupe une place prépondérante en tant que phénomène social en France et en Europe. Mais si l'on s'intéresse à la question du vieillissement des Européens, en tant qu'elle pose le problème des retraites et de la santé publique, la prise en considération de la situation spécifique des migrants, des difficultés qu'ils rencontrent à vieillir en France s'est faite tardivement et sous la pression de mouvements sociaux (*cf.* le film *Indigènes*). De surcroît lorsque les migrants sont des femmes immigrées niées dans leur existence, acceptées simplement en tant qu'épouses, destinées à retourner un jour dans leur pays d'origine, cette considération n'a plus lieu d'être.

Représentativité statistique et légitimité scientifique : Parmi les facteurs mis en avant pour contester la légitimité de l'objet, on peut noter la faible importance numérique de la population enquêtée. Même si j'ai insisté sur le fait que j'effectuais une enquête qualitative et non quantitative, les questions demeuraient les mêmes : Combien sont-elles ? Combien de personnes avez-vous rencontré ? Votre sujet ne concerne-t-il pas un groupe négligeable ? L'analyse de certaines

trajectoires de migrantes marocaines âgées parties seules me paraît intéressante au regard de son apport



considérable dans *Old Window* © Rachael Towne la compréhension de la féminisation de plus en plus importante de l'émigration marocaine, qui s'explique, par ailleurs, par la crise économique que connaît la société française, d'une part, et par la transformation socioculturelle que traverse la société marocaine, d'autre part. Comme l'écrit G. Noiriel, (1990 : 14), « On constate qu'à chaque période de stabilisation du processus migratoire, c'est-à-dire en période de crise, le taux de masculinité diminue, alors que le taux de féminité augmente. »

La seconde difficulté dans l'exploitation des données statistiques tenait à la diversité des formes de mobilités. L'étude des statistiques aurait pu me permettre de repérer les lieux de résidence des femmes marocaines. Or, l'arrivée à l'âge de la retraite pour ces femmes correspond généralement au départ des enfants du domicile parental et quelques fois au décès du conjoint, événements qui incitent souvent la plupart de ces femmes à retrouver s'installer dans le pays d'origine. Néanmoins, cette installation n'est pas définitive, ces femmes revenant souvent en France pour rendre visite à leurs enfants, percevoir leur retraite et effectuer certains soins nécessaires. Ainsi, cette présence provisoire sur le territoire français fausse les statistiques, puisque ces dernières ne rendent pas compte de la réalité sociale de la présence de cette population. Cet écart entre

la réalité statistique et la réalité sociale atteint son paroxysme lorsqu'il s'agit de femmes immigrées âgées rentrées définitivement au pays tout en laissant l'adresse d'une voisine en France afin de percevoir des aides sociales qu'elles ne pourraient obtenir sans cette condition.

La troisième difficulté d'ordre statistique survenue fut liée à l'évolution du nombre des femmes immigrées marocaines de plus de soixante ans en France. Ces dernières étaient peu nombreuses, par rapport aux hommes marocains du même âge, et aux femmes immigrées marocaines plus jeunes. Cependant, le dernier recensement de 1999 montre que leur nombre avait augmenté de manière significative, ce qui au premier abord peut paraître normal étant donné la date de constitution d'un flux important marocain. Cependant, mon enquête montre que cette évolution s'est accompagnée d'un changement de profil social. Les femmes immigrées marocaines arrivées en France à l'âge de 60 ans appartiennent à une autre catégorie sociale, puisqu'elles sont venues, pour la plupart d'entre elles, dans le cadre du regroupement familial, alors que d'autres ont migré plutôt pour des raisons économiques. Ce changement de profil s'explique par les différentes lois et décrets concernant la sécurité sociale, le minium vieillesse, etc. Ce nouveau profil m'a contrainte à changer la méthode d'enquête, puisque ces femmes ne fréquentent pas les mêmes lieux, n'occupent pas l'espace public de la même manière et, surtout, ne résident pas dans les mêmes endroits que les autres femmes interrogées précédemment. Si les femmes âgées marocaines immigrées et arrivées seules en France et ayant exercé un emploi sont plus visibles dans les espaces publics et se prêtent plus à la situation d'entretien, les femmes venues par le biais du regroupement familial sont, en revanche, moins visibles socialement, et par conséquent moins accessibles. Leur

invisibilité sociale et institutionnelle est liée en grande partie à leur dépendance économique et financière, dépendance vis-à-vis de leur mari lorsqu'elles sont venues dans les années 1970, ou vis-à-vis de leurs enfants, lorsque leur émigration, plus récente, a eu lieu à la suite d'un veuvage.

Veuvage, retraite et rapport différent au temps : Le veuvage de la plupart de ces femmes et le départ de leurs enfants qui aspiraient à une certaine autonomie individuelle, a constitué une difficulté supplémentaire dans le bon déroulement de l'enquête. La solitude crée un certain espace de liberté pour ces femmes qui l'utilisent pour effectuer des allers-retours entre le Maroc et la France, ce qui a rendu leur rencontre plus difficile, surtout lorsque ces femmes âgées ont leur résidence principale dans le pays d'origine, et reviennent en France pour rendre visite à leur famille, s'occuper uniquement de divers documents administratifs, ou encore pour consulter si besoin est, leur médecin. Le statut de veuve et de retraitée de ces femmes explique aussi leur rapport particulier au temps. En effet, la plupart des rendez-vous obtenus était réglée par un calendrier adapté à leur rythme de vie et de voyages. Au téléphone, les femmes me fixaient des rendez-vous, souvent en précisant « après l'été », « après le Ramadan » ou, dans le meilleur des cas, « le vendredi suivant ». De ces différentes difficultés est née l'idée de la pertinence de la question du retour pour appréhender la vieillesse de ces femmes.

Du déplacement de l'objet : de la question du retour à celle de la reconnaissance

La question du retour est constitutive de la condition de migrant, elle est le projet de l'émigré et l'horizon de l'immigré (A. Sayad, 1998). Le retour des immigrés comme projet tangible et réalisable a laissé la place à un retour impossible, hypothétique et mythique

mais toujours présent. Au moment de la vieillesse et la retraite, cette question se pose avec acuité et ceux qui ne retournent pas développent un discours élaboré et articulé autour du « pourquoi du non-retour ». Ce discours traduisant l'importance de la question est débité sans que l'enquêteur ait besoin de mentionner cette question ; sa seule présence suffit en général à provoquer une litanie de raisons servant de système de justifications à cette « faute originelle », à « cet acte caché » qu'est l'émigration (*ibid.*).

L'intérêt de cette question va au delà de la simple énumération des raisons du retour ; en tant que processus analytique, elle peut servir de clé de lecture à l'émigration-immigration-ré-émigration. Il ne s'agit pas d'une simple traduction de la réalité sociale du parcours du migrant. La question du retour est alors un autre analyseur de la domination masculine et la vieillesse reconnue institutionnellement par le système de retraite est le moment d'en rendre compte. Comme le souligne A. Sayad (1998), « l'idée du retour est intrinsèquement contenue dans la domination et dans l'idée même de l'émigration et d'immigration » (*ibid.*, p. 15) et la retraite est le moment des « réinventions de nouvelles justifications pour [...] [la] présence [de l'immigré], et de nouvelles rationalisations de celle-ci. » (*ibid.*, p. 48)

C'était donc tout à fait « spontanément » que j'avais commencé au début de mon enquête à m'intéresser à la question qui me paraissait être alors au cœur de la réflexion sur le vieillissement des immigrés, c'est-à-dire le retour au pays d'origine. Afin d'appréhender ce lien, je me suis interrogée sur cet état de « vacance » décrit par A. Sayad (1991). Cette interrogation m'a conduite à poser la question suivante : quel est le rapport de ces femmes marocaines âgées avec le pays d'origine et le pays d'installation ? Plus exactement,

comment ce rapport se donne-t-il à voir à travers l'articulation qu'elles opèrent entre leur statut de femme, d'immigrée ainsi que de personne âgée ?

Pour répondre à cette question, je me suis donc intéressée aux trois dimensions de ce rapport (culturelle, économique et sociale) pouvant à mon sens élucider la question du retour. Toutefois, je me suis rendu compte que cette question, même si je ne l'avais jamais présentée comme telle, suscitait de vives réactions de la part de certaines migrantes marocaines. J'ai encore le souvenir de cette femme qui, après avoir plusieurs fois reporté la date de l'entretien, a fini par accepter de me recevoir en bas de chez elle pour me sommer de ne plus l'importuner en me disant : « Dites-leur de me laisser tranquille, je vais bientôt rentrer chez moi »¹ (S., 60 ans, retraitée). D'autres réactions similaires mais moins violentes ont été formulées lors des entretiens, ce qui m'a conduite à déplacer mes interrogations. J'avais le sentiment, en posant la question de leur éventuel retour, de me positionner en tant que porte-parole de l'ordre moral trouvant suspect le fait que des femmes immigrées âgées ne « rentrent pas chez elles ». Les femmes immigrées âgées mettaient l'accent sur la stigmatisation dont elles font l'objet dans les sociétés française et marocaine ; leur poser la question du retour ne faisait qu'entériner l'illégitimité de leur présence. Ma position informait jusqu'à leurs réponses aux questions concernant le travail. Elles se sentaient obligées de justifier leur présence en insistant sur la relation entretenu avec l'employeur et les conditions difficiles dans lesquelles elles l'ont vécue et plus précisément sur l'expérience du mépris qu'elles ont subi et qui était liée, selon elles, à leur statut de femme de ménage.

Ce mépris, qui se manifeste par le déni de leur personne en tant qu'individu autonome et égal, est aussi très présent dans le discours des autres Marocains vis-à-vis d'elles. Ces

expériences intersubjectives du mépris, qui m'ont alors semblé importantes pour expliquer les stratégies mises en œuvre par ces femmes pour conquérir une place légitime et légitimée dans la société française et marocaine, ne peuvent être considérées seulement comme source d'un désir de réparation des offenses vécues mais surtout comme une ressource dans la quête d'une reconnaissance sociale. Au fil des entretiens, il est apparu évident, au regard de leur trajectoire migratoire, que leur préoccupation première était de faire face au sentiment de mépris, réel ou supposé, que les autres, notamment les Marocains, avaient à leur égard. Toutefois, s'il est important de montrer les différentes stratégies et tactiques de résistance de ces femmes, il est tout aussi crucial de mettre en évidence, dans une perspective situationnelle, les rapports de pouvoir et les systèmes structurels de domination qu'elles subissent et avec lesquels elles doivent composer.

Les femmes marocaines âgées migrantes interrogées forment-elles un groupe ou des figures de marginalité?

La définition de ce qu'est un groupe pose des problèmes d'interprétation comme le soulignent D. Demazière et M.-T. Pignoni (1998) à propos des chômeurs. Selon ces derniers, à la suite du travail pionnier de Boltanski (1982) (lui-même inspiré des travaux d'E. P. Thompson), « tout groupe social a son centre et ses périphéries, construit ses figures exemplaires et ses cas marginaux et, ce faisant, se constitue comme groupe et cherche à faire reconnaître son existence. La définition de ces prototypes, et conséquemment de l'identité du groupe tout entier, est le résultat de conflits d'interprétation qui se développent tant au sein du groupe que dans ses rapports avec les autres composantes de la société. » (Ibid : 30)

Si on s'appuie sur cette définition, on peut se demander si les migrantes marocaines âgées constituent un groupe social.

Elles ne forment pas un groupe social clairement identifié, elles sont statistiquement peu nombreuses, elles ne posent pas de problèmes sociaux spécifiques et n'habitent pas un lieu résidentiel étiqueté. Elles sont pour la plupart sans conjoint car veuves, divorcées ou célibataires. Dans la majorité des cas, elles vivent seules car elles n'ont pas d'enfants ou leurs enfants sont partis. Elles n'évoquent pas d'images médiatiques et encore moins politiques. Elles s'autodéfinissent par leur distance à l'égard de l'Islam radical, elles se distinguent par leur appartenance nationale des femmes algériennes, qui subissent selon elles les exactions des groupes islamistes. Elles se différencient des jeunes de banlieue qui « brûlent les voitures ». Mais avant tout, elles tiennent à se démarquer des autres femmes marocaines seules et plus jeunes qu'elles considèrent comme des femmes « non travailleuses ».

Mes interlocutrices font référence à une population qui se définit justement par cette non appartenance à un groupe spécifique visible, une population qui se trouve à l'intersection de plusieurs variables telles que l'âge, le sexe, la classe et la « race² ». C'est une définition par défaut : elles sont femmes par opposition aux hommes, migrantes par opposition aux non-migrantes, étrangères par opposition aux nationaux, vieilles par opposition aux jeunes et retraitées par opposition aux travailleurs. Elles sont définies en creux. Ce cumul de stigmates fait-il de cette population un « groupe de destin » (D. Demazière et M.-T. Pignoni, 1998) discrédité et discréditable ?

Dans cette autodéfinition, mes interlocutrices insistent sur ce qui les distingue des autres groupes auxquels elles sont assimilées et de ceux qu'elles côtoient. Le statut particulier

et les différents stigmates dont elles font l'objet semblent *a priori* les conduire à être considérées comme des figures de marginalité. Toutefois, leur résistance à ces stigmates et la manière particulière dont elles composent avec les rapports sociaux de pouvoir qu'ils soient le fait de la classe, du sexe, de l'âge ou de la race nous obligent à dépasser le caractère discréditant de ces figures pour insister sur l'originalité de leur réponse face aux mépris. ■

1. Il faut préciser que j'ai eu le numéro de téléphone de cette femme par la Banque populaire marocaine qui est souvent assimilée au consulat ou à l'ambassade marocaine, puisqu'elle y siège et aussi parce que c'est la première banque marocaine à l'étranger.
2. La race ici est comprise comme une construction sociale et non comme une donnée biologique et s'apparente dans le cas de mes interlocutrices à la nation. Cette dernière comme le montre E. Balibar (1988) se constitue en communauté ou en peuple qui se reconnaît par avance dans l'institution étatique. Car, la fabrication, y compris dans le cas de « vieilles nations », de mythes d'origine et d'un sentiment de continuité historique permet de voir dans l'État l'expression d'une identité préexistante, qui constitue une forme idéologique effective sans laquelle l'appel du patriotisme ne s'adresserait à personne. Les individus d'origines multiples qui en viennent à se percevoir comme membres d'une même nation doivent être institués comme *homo nationalis* par un réseau d'institutions et de pratiques, qui les socialise en fixant les affects d'amour et de haine, afin que la différenciation interne des groupes sociaux soit relativisée par rapport à la différence symbolique entre « nous et les étrangers ». Ce processus pour E. Balibar est un « processus d'ethnicisation fictive » où le fictif désigne le fait qu'elle résulte d'une fabrication, mais non qu'elle soit sans effet dans le réel. Les deux procédés de cette fabrication est d'abord la langue : la communauté linguistique, mais elle n'est pas suffisante puisqu'elle « assimile n'importe qui, mais ne retient personne ». Le deuxième procédé est la race qui fonctionne comme un principe de fermeture et d'exclusion dont le schème est la généalogie reportée imaginairement au seuil de la nationalité.

Bibliographie

- BALIBAR E., WALLERSTEIN I. (1988). *Race, nation et classe. Les identités ambiguës*, Paris, La Découverte.
- BOLTANSKI L. (1982). *Les cadres : la formation d'un groupe social*, Paris, Minuit.
- DEMAZIÈRE D., PIGNONI M.-T. (1998). *Chômeurs : du silence à la révolte*, Paris, Hachette.
- NOIRIEL G. (1990). « L'histoire des femmes immigrées », *GREEC*, Cahier n° 8-1, décembre, pp. 8-13.
- SAYAD A. (1991). *Immigration et paradoxes de l'altérité*, Bruxelles, De Boeck Université.
- SAYAD A. (1998). « Le retour élément constitutif de la condition de l'immigré », *Migrations Société*, vol. 10, n° 57, mai-juin, pp. 9-46.